

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00676 Numéro SIREN : 794 112 128 Nom ou dénomination : A CASA SERENA

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 5270

1

BILAN SIMPLIFIÉ

GREFFE du TRIBUNAL de Commerce de Cannes

Dépôt N° 2033-A 2020

DÉPÔT DU

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1 RUE GRANDE

83600, LES ADRESSES DE 23 AOÛT 2021

Numéro SIRET * 7 9 4 1 1 2 1 2 8 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		31/12/2020		31/12/2019	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010 77 700	012	77 700	77 700
	Autres *	014 6 450	016 6 450		
	Immobilisations corporelles *	028 92 103	030 57 104	34 999	46 106
	Immobilisations financières * (1)	040 3 387	042	3 387	3 387
Total I (5)		044 179 640	048 63 554	116 086	127 193
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 3 257	052	3 257	3 526
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072 11 733	074	11 733	345
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 1 812	086	1 812	2 535
	Charges constatées d'avance *	092 255	094	255	291
	Total II	096 17 057	098	17 057	6 698
Total général (I+II)		110 196 696	112 63 554	133 142	133 890

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 2 000	122 2 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126 200	128 200		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134 23 540	136 22 723		
	Résultat de l'exercice	136 33 283	138 7 818		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142 83 024	144 49 740		
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 8 990	158 23 864		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 3 050	168 2 862		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169 24 300	172 57 425		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176 50 119	178 84 150		
Total général (I + II + III)		180 133 142	182 133 890		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 1 003	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 675	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A CASA SERENA

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

13 1 1 2 2 0 2 0

13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régénérations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
		217		218	198 692	266 037
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *				224	2 295	3 723
Subventions d'exploitation reçues				226	26 766	194
Autres produits				230	1 783	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	229 535	269 954
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	75 793	117 644
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	269	412
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	53 718	47 818
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 028		244	3 143	2 691
Rémunérations du personnel *				250	46 094	67 835
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 109	12 799
Dotations aux amortissements *				254	11 782	10 906
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262	4 400	578
	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	198 309	260 682
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	31 226	9 272
Produits financiers (III)				280	33	
Produits exceptionnels (IV)				290	3 437	1 708
Charges financières (V)				294	82	990
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300	52	758
	348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 177	1 414
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	33 386	7 818
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	33 386	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	1 177	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	52	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		
Divers ZFA NG (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993		
			Zones de développement prioritaire (44, septidécies)			
			Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127		
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
			Créance due au report en arrière du déficit	346		
			Zone de développement prioritaire (44, septidécies)	993		
			Zones de revitalisation rurales (44, quindécies)	138		
			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
						26 766
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	7 849	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	7 849	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		52
Total des réintégrations diverses	330	52

Détail des déductions diverses		
AIDE COVID-19 NON IMPOSABLE		26 766
Total des déductions diverses	350	26 766

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	77 700	402		404		406	77 700	77 700	
	Autres	410	6 450	412		414		416	6 450	6 450	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	5 091	442		444		446	5 091	5 091	
	Installations générales, agencements divers	450	72 650	452	675	454		456	73 325	73 325	
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	13 688	472		474		476	13 688	13 688	
Immobilisations financières		480	3 387	482		484		486	3 387	3 387	
TOTAL		490	178 965	492	675	494		496	179 640	179 640	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	6 450	502		504		506	6 450		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	1 843	532	712	534		536	2 555		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	39 011	542	9 025	544		546	48 036		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 468	562	2 045	564		566	6 513		
TOTAL		570	51 772	572	11 782	574		576	63 554		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 936
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 497
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	2
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	198 692
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	198 692
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	2 295
Subventions d'exploitation reçues				113	26 766
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	1 779
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	30 843
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	87 485
Variation négative des stocks				145	269
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	25 776
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	4 400
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	117 930
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	111 605
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	111 605
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	198 692	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 7 9 4 1 1 2 1 2 8 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A CASA SERENA

ADRESSE (voie) 1 RUE GRANDE

CODE POSTAL 83600

VILLE LES ADRETS DE L'ESTEREL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique COMPERO Prénom(s) BENEDICTE

Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 160

Naissance : Date 090779 N° Département 08 Commune CHARLEVILLE ME Pays

Adresse : N° Voie QUARTIER DES MANONS

Code postal 83600 Commune LES ADRETS DE L'ESTEREL Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique SOAVI Prénom(s) OLIVIER, REGIS, CLAUD

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 010971 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° Voie QUARTIER DES MANONS

Code postal 83600 Commune LES ADRETS DE L'ESTEREL Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PV D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SAS A CASA SERENA
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 Euros
Siège social :
1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RCS FREJUS 794 112 128

L'an deux mille vingt et un et le 29 juin à 11 heures,

Les associés de la SAS **A CASA SERENA**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 Euros, divisé en DEUX CENT actions, dont le siège social est à 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL, 1 RUE GRANDE, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation verbale faite par le Président à chacun des actionnaires,

L'Assemblée est présidée par Madame **COMPERO Bénédicte**, Présidente de la SAS,

Sont présents :

Madame **COMPERO Bénédicte**.....propriétaire de.....160 Actions
Monsieur **SOAVI Olivier**propriétaire de.....40 Actions
Soit ensemble.....200 Actions

La présidente déclare alors l'assemblée en mesure de délibérer valablement car régulièrement constituée.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, approbation des comptes du dit exercice et quitus au Président.

Affectation du résultat de l'exercice.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la Présidente,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- le bilan, le compte d'exploitation générale, l'annexe, le texte des résolutions proposées.

La présidente déclare que les documents prescrits par la loi ont été à la disposition des associés au siège social plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée.

La collectivité des associés lui donne acte de sa déclaration.

Puis la présidente donne lecture de son rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes conformément à l'ordre du jour.

Q. J

PR

PREMIERE RESOLUTION

Convocation verbale : l'Assemblée des actionnaires approuve le mode de convocation verbale utilisé par la Présidente, la considérant comme valable et renonce à se prévaloir de toute prohibitions ou nullités y relatives.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2020** approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

Pour la période du 01.01.2020 au 31.12.2020

CHIFFRES D'AFFAIRES	:	198 692 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	:	26 766 €
PRODUCTION STOCKEE	:	0 €
PRODUCTION IMMOBILISEE	:	2 295 €
AUTRES PRODUITS	:	1 783 €
CHARGES D'EXPLOITATION	:	198 309 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	:	31 226 €
PRODUITS FINANCIERS	:	33 €
CHARGES FINANCIERES	:	82 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	:	3 437 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	:	52 €
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	:	1 177 €
RESULTAT COMPTABLE	:	33 386 €

Elle donne en conséquence quitus plein et entier à la Présidente pour l'exercice clos le **31 décembre 2020**.

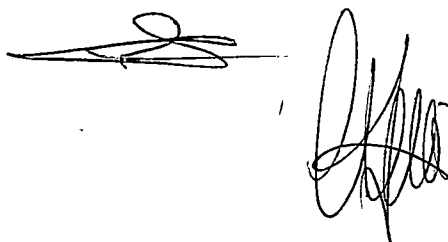
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de **33 386 Euros** de l'exercice clos le **31 décembre 2020** de la manière suivante :

- Au compte **Autres Réserves** pour **30 000 euros**.
- Au compte **Report A Nouveau Créiteur** pour **3 386 Euros**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE



QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes ne contiennent pas des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur des présentes, en tant que de besoin, à l'effet d'effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

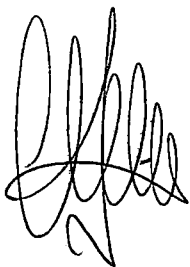
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CLOTURE DE SÉANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les actionnaires.

COMPERO Bénédicte



SOAVI Olivier



SAS A CASA SERENA
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 Euros
Siège social :
1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RCS FREJUS 794 112 128

A.G.O. DU 29.06.2021

**RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport prévu par les articles L.227-10 du Code de Commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un président ou un associé de notre société est directement ou indirectement intéressé.

Ces conventions pour l'exercice clos le **31 décembre 2020** sont :

La rémunération nette de la Présidente, **Madame COMPERO Bénédicte**, s'est élevée du **01.01.2020 au 31.12.2020 à 2 041 Euros.**

La rémunération nette de l'associé, **Monsieur SOAVI Olivier**, s'est élevée du **01.01.2020 au 31.12.2020 à 16 638 Euros.**

Fait à Les Adrets de l'Estérel,
Le 11 juin 2021

La Présidente,
Madame COMPERO Bénédicte



SAS A CASA SERENA

au capital de 2 000.00 Euros
RCS N°
Siège social : 1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RAPPORT DE LA PRESIDENCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 200 986.68 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 269 759.94 Euros, soit une diminution de 25.49- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 33 385.84 Euros, soit 16.61 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 233 005.51 Euros contre 271 662.22 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 14.23- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 199 619.67 Euros contre 263 844.58 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 24.34- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 49 203.49 Euros et représentent 24.48 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 38.98- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 11 782.00 Euros et représentent 5.86 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 31 177.39 Euros soit 15.51 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	2 880.25 -	84 150.16 =	81 269.91-
Exercice en cours	13 545.07 -	50 016.34 =	36 471.27-

Soit une augmentation de 44 798.64 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 33 385.84 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	30 000.00 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	3 385.84 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	2 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	200.00 Euros
- Autres réserves	:	54 000.00 Euros
- Report à nouveau	:	26 926.06 Euros
Situation nette	:	83 126.06 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

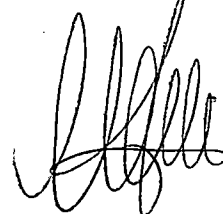
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENTE



SAS A CASA SERENA

1^{ère} RUE GRANDE

83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Certifié conforme à l'original

La Présidente

Mme Campanella Bénédicte



SEC CAMPANELLA LE CANNET

33 AVENUE DES MIMOSAS

Le Cassiopée

06110 LE CANNET

04 92 18 79 79

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 133 142.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 198 692.17 Euros et dégageant un bénéfice de 33 385.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
aucune

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	200			200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	77 700			77 700	
Total	77 700			77 700	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 689
Total	4 689

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	2 041
Total	2 041

Mme COMPERO Bénédicte, Présidente actionnaire de la SAS a perçu une rémunération nette de 2041 euros